Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Informations suite décès

Par josrandal

Bonjour,

Mon frère ainé est décédé et je ne parviens à obtenir aucune information sur sa succession de la part d'un autre de mes frères qui semble s'être emparé de tout.
Existe-t-il d'autres voies d'information ?
Comment pourrais-je agir ?

En vous remerciant de votre attention.

Par ESP

Bonjour
Si votre frère n'avait ni épouse ni enfants et que vos parents sont décédés, vous êtes ayant-droits et à ce titre pouvez prendre votre propre notaire.